



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 mars 2009  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Îles Turques et Caïques

Document de travail établi par le Secrétariat

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Généralités . . . . .	3
II. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques . . . . .	4
III. Budget . . . . .	8
IV. Situation économique . . . . .	9
A. Généralités . . . . .	9
B. Tourisme . . . . .	11
C. Services financiers . . . . .	11
D. Agriculture, pêche et bâtiment . . . . .	12
E. Infrastructures . . . . .	13
V. Situation sociale . . . . .	14
A. Généralités . . . . .	14
B. Immigration et emploi . . . . .	14
C. Éducation, jeunesse et sports . . . . .	15
D. Santé . . . . .	16
E. Criminalité et justice . . . . .	17
F. Environnement . . . . .	17



VI.	Relations avec les organisations et partenaires internationaux .....	18
VII.	Statut futur du territoire .....	19
A.	Position du gouvernement du territoire .....	19
B.	Position de la Puissance administrante .....	19
C.	Décision prise par l'Assemblée générale .....	20

## I. Généralités

1. L'archipel des Turques et Caïques est un territoire non autonome administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Il compte 40 îles et cayes situées à 145 kilomètres au nord d'Haïti et de la République dominicaine et à 925 kilomètres au sud-est de Miami (États-Unis d'Amérique). Seules six de ces îles ont une population permanente : la Grande Turque, où se trouve Cockburn Town (capitale et centre administratif du territoire), Providenciales (centre financier et touristique), les Caïques du nord, du centre et du sud, et Salt Cay. Le territoire s'étend sur une superficie totale de 948,2 kilomètres carrés<sup>1</sup>.

2. Les îles Turques et Caïques furent découvertes en 1512 par l'Espagne. De 1874 à 1959, elles ont été gouvernées par le Royaume-Uni en tant que territoire dépendant de la Jamaïque. Elles sont devenues une colonie distincte du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 1962, sous le contrôle des Bahamas. Lorsque celles-ci ont accédé à l'indépendance en 1973, les îles Turques et Caïques ont été placées sous l'autorité d'un gouverneur britannique en poste à la Grande Turque.

3. Comme indiqué antérieurement, la loi de 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer (*British Overseas Territories Act – 2002*) prévoyait l'octroi de la nationalité britannique aux citoyens de tous les territoires du Royaume-Uni, y compris les îles Turques et Caïques.

4. Selon le gouvernement territorial, la population était estimée à 36 605 habitants en 2008, alors qu'elle était de 34 862 en 2007. Cette forte augmentation d'environ 83 % par rapport au chiffre de 19 886 en 2001, est principalement due à l'immigration<sup>2</sup>. Environ 11 750 citoyens des îles Turques et Caïques qu'on appelle « belongers » (ressortissants) ont le droit de voter et de se présenter aux élections générales. Le statut de « belonger » est accordé par le Cabinet en fonction de la durée de résidence sur le territoire, de la contribution à la société et du degré d'assimilation à la communauté. Il est possible également de devenir « belonger » par mariage. Ceux qui constituent le reste de la population et qui viennent pour la plupart d'Haïti et de la République dominicaine ainsi que des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Royaume-Uni et d'autres pays européens, sont considérés comme non ressortissants (« non belongers »)<sup>1</sup>.

5. Dans un rapport publié le 6 juillet 2008, la Commission des affaires étrangères du Royaume-Uni a conclu que quand bien même il serait politiquement difficile aux gouvernements des territoires d'outre-mer d'accorder le droit de vote à des « non-belongers », le Gouvernement devrait au moins encourager les administrations locales à réexaminer cette question pour les non-ressortissants ayant résidé sur un territoire d'outre-mer pendant une période raisonnable. Elle a également

---

*Note* : Les renseignements figurant dans le présent document sont tirés des éléments d'information communiqués au Secrétaire général par la Puissance administrante, en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, ainsi que de publications dont certaines ont été diffusées par le gouvernement du territoire.

<sup>1</sup> Îles Turques et Caïques, Département de la planification économique et des statistiques, consulté à l'adresse [www.depstc.org](http://www.depstc.org).

<sup>2</sup> The Economist Intelligence Unit, Country Profile, janvier 2009, [www.eiu.com](http://www.eiu.com).

recommandé que la question des droits des non-ressortissants soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil consultatif des territoires d'outre-mer<sup>3</sup>.

6. Près des deux tiers des ressortissants et la grande majorité des expatriés (environ 24 350 personnes) résident à Providenciales. Le deuxième centre de population d'importance est la Grande Turque, qui compte environ 5 718 habitants, suivi des Caïques du nord, du centre et du sud, et de Salt Cay<sup>1</sup>. La majorité de la population est de souche africaine, les autres habitants étant d'origine mixte ou européenne. L'anglais est la langue principale, le créole étant parlé par quelques immigrés haïtiens. Le christianisme est la principale religion de l'archipel.

## II. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques

7. Une nouvelle Constitution est entrée en vigueur dans les îles Turques et Caïques le 9 août 2006. Elle a été négociée comme suite au Livre blanc de 1999 du Gouvernement britannique sur les relations entre le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer<sup>4</sup>, qui demandait aux territoires de modifier leur législation locale dans certains domaines, pour satisfaire aux normes internationales. La loi de 2002 relative aux territoires britanniques d'outre-mer est entrée en vigueur en mai 2002<sup>5</sup> (voir A/AC.109/2006/15).

8. Selon la nouvelle Constitution, le territoire des îles Turques et Caïques est toujours géré selon un système ministériel de gouvernement, le Gouverneur étant nommé par la Puissance administrante. Un nouveau Gouverneur Gordon Wetherell a pris ses fonctions le 5 août 2008<sup>6</sup>. La nouvelle Constitution a porté création d'un poste de gouverneur adjoint qui doit être pourvu par un ressortissant nommé par le Gouverneur. Le 16 mars 2009, le Royaume-Uni s'est prononcé en faveur de la suppression de certaines parties de la Constitution de manière à destituer le Cabinet et la Chambre d'Assemblée et supprimer les références aux pouvoirs ministériels et autres (voir également par. 26 à 28).

9. Le pouvoir exécutif est exercé par un Cabinet, dirigé par un Premier Ministre, M. Michael Misick, et composé du Gouverneur qui en assure la présidence, du Premier Ministre, de six autres ministres et du Procureur général. Le Gouverneur est responsable des affaires étrangères, de la défense, de la sécurité intérieure, y compris la police, et de certaines questions de service public, notamment la réglementation des services financiers internationaux, et consulte le Cabinet selon les besoins. Les autres portefeuilles sont administrés par les divers ministres du Cabinet. Le Gouverneur suit les conseils du Cabinet dans ces domaines sauf instruction contraire du Secrétaire d'État s'exprimant au nom de la Puissance administrante. Un Conseil de sécurité national consultatif, présidé par le Gouverneur, fait des recommandations au Cabinet sur les questions de sécurité nationale.

---

<sup>3</sup> Septième rapport de la Commission des affaires étrangères, session 2007/08, territoires d'outre-mer.

<sup>4</sup> « *Partnership for Progress and Prosperity: Britain and the Overseas Territories* » (Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer), Livre blanc présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1999 par le Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.

<sup>5</sup> Mémorandum explicatif relatif à l'ordonnance constitutionnelle de 2006 des îles Turques et Caïques (Instrument statutaire 2006 n° 1913), [www.opsi.gov.uk](http://www.opsi.gov.uk).

<sup>6</sup> Information communiquée par la Puissance administrante le 19 février 2009.

10. Depuis l'entrée en vigueur de la Constitution en 2006, le territoire dispose en outre d'une Chambre d'Assemblée composée d'un président, de 15 membres élus, de 4 membres nommés et du Procureur général (les paragraphes 26 à 28 contiennent de plus amples informations à ce sujet).

11. Le territoire compte deux principaux partis politiques : le People's Democratic Movement (PDM), et le Progressive National Party (PNP), créés en 1975 et en 1980, respectivement.

12. Les dernières élections générales se sont tenues le 9 février 2007, avec un taux de participation de 85 %<sup>7</sup>. Le Progressive National Party, parti au pouvoir dirigé par le Premier Ministre M. Misick, a remporté 13 sièges et le People's Democratic Movement en a remporté deux<sup>8</sup>. Les prochaines élections générales sont prévues pour avril 2011<sup>9</sup>.

13. Le paragraphe 23 ci-dessous contient des informations sur le cours des événements qui ont conduit à la démission du Premier Ministre de son poste de premier ministre et de chef de parti.

14. L'appareil judiciaire est fondé sur la *common law* anglaise. Aux termes de la nouvelle Constitution de 2006, il continue de comporter des *magistrate' courts*, la Cour suprême et la Cour d'appel, le recours ultime étant l'appel devant le Conseil privé (*Privy Council*). Sur l'avis de la nouvelle Commission du service judiciaire, le Gouverneur nomme les juges et les magistrats.

15. Dans le cadre de l'examen constitutionnel qui a débouché sur l'élaboration de la Constitution de 2006 à l'issue d'un accord conclu entre les Gouvernements du Royaume-Uni et des îles Turques et Caïques en octobre 2005<sup>3</sup>, et entré en vigueur le 9 août 2006, la question de l'éventuel degré d'autonomie, notamment la possibilité d'une pleine autonomie interne, a revêtu une importance particulière pour les îles Turques et Caïques. La position du Royaume-Uni est demeurée, quant à elle, inchangée, à savoir que les territoires peuvent opter pour l'indépendance si ce choix leur est offert et s'il correspond au souhait clairement exprimé de la population; toutefois, dans la mesure où ces territoires entretiennent des liens avec le Royaume-Uni, celui-ci doit conserver des pouvoirs suffisants pour s'acquitter de ses responsabilités globales envers eux. C'est pourquoi l'Organe d'examen de la modernisation de la Constitution a expliqué que, vu la position du Royaume-Uni, une constitution prévoyant une pleine autonomie interne (par exemple, une constitution du style de celle des Bermudes) constituait une constitution « pré-indépendance » et devait s'accompagner d'un calendrier pour l'accession à l'indépendance. Une fois les choses bien établies, l'option de l'indépendance a reçu un accueil plutôt tiède dans le territoire (pour davantage d'informations, voir A/AC.109/2007/5)<sup>10</sup>.

16. Tandis que ce processus avait lieu, et sur la demande du gouvernement du territoire, le Comité spécial de la décolonisation a envoyé une mission dans les îles Turques et Caïques du 2 au 7 avril 2006, première mission de visite se rendant dans le territoire depuis 1980, pour évaluer la situation sur le terrain et donner aux groupes intéressés et au public des informations sur les questions d'autodétermination. S'agissant des différents choix politiques, la mission a estimé

<sup>7</sup> Ibid., 22 février 2007.

<sup>8</sup> www.caribbeanetnew.com, 12 février 2007.

<sup>9</sup> www.eiu.com, rapport de pays, janvier 2009.

<sup>10</sup> Information communiquée par la Puissance administrante le 9 janvier 2007.

dans son rapport que la politique de la Puissance administrante consistant à n'offrir ni l'intégration ni la libre association avait compliqué davantage la situation et conduit apparemment une grande partie de la population de l'archipel à rejeter ces formules, même après qu'il lui eût été expliqué que le territoire pouvait exercer ces choix avec des pays autres que le Royaume-Uni<sup>11</sup>. Il convient de faire remarquer à cet égard que la direction politique du parti au pouvoir avait engagé des négociations avec le Canada, dernièrement en 2004, sur l'éventualité d'un accord de libre association, ce qui prouve que, dans les hautes sphères politiques, on savait très bien que ces choix étaient possibles<sup>12</sup>.

17. En juillet 2007, la Commission des affaires étrangères de la Chambre des Communes du Royaume-Uni a commencé une enquête approfondie sur la façon dont le Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth s'acquittait de ses responsabilités envers les territoires d'outre-mer et sur les progrès qu'il avait accomplis au regard de sa priorité stratégique n° 10, la sécurité et la bonne gouvernance des territoires d'outre-mer.

18. Dans un autre domaine, la Commission des affaires étrangères a également interrogé le Premier Ministre au sujet d'allégations de graves irrégularités financières ayant eu pour cadre les îles Turques et Caïques. D'après les informations reçues par le Comité, la corruption sévirait, notamment au niveau gouvernemental. Dans son rapport publié le 6 juillet 2008, la Commission des affaires étrangères a exprimé son inquiétude devant les graves accusations de corruption dans le territoire.

19. Selon des informations communiquées par la Puissance administrante, le Gouverneur et les membres de la Commission des affaires étrangères avaient appris que ces accusations étaient portées contre des membres élus de la Chambre d'Assemblée des îles Turques et Caïques, et que cela avait commencé à nuire au nom du territoire. Selon certaines indications, elles risquaient aussi de porter préjudice à son industrie touristique et de fort ternir la propre réputation du Royaume-Uni qui s'emploie à y promouvoir la bonne gouvernance, ce qui a conduit le Gouverneur à conclure que le Gouvernement du Royaume-Uni devait trouver le moyen d'assurer aux populations qu'un mécanisme officiel de garanties ne tarderait pas à être mis en place. Il a recommandé qu'une commission d'enquête indépendante soit constituée pour faire toute la lumière sur cette affaire<sup>6</sup>.

20. Le 10 juillet 2008, le Gouverneur a nommé une commission d'enquête pour examiner s'il y avait une quelconque information faisant état de corruption et de manque de probité de la part d'anciens membres et de membres actuels élus de la Chambre d'Assemblée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

21. À la fin d'avril 2008, le Premier Ministre Misick avait été accusé d'agression sexuelle sur la personne d'une Américaine un peu plus tôt dans le mois. L'affaire est entre les mains des responsables de l'application des lois des États-Unis<sup>13</sup>.

22. Le 19 décembre 2008, le Gouverneur Wetherell a dissous la Chambre d'Assemblée *sine die* à la demande du Premier Ministre Misick qui avait réussi à obtenir l'ajournement d'une motion de censure introduite par le parti d'opposition, le People's Democratic Movement, quelques jours auparavant. Toutes les activités

---

<sup>11</sup> Le rapport de la mission de visite du Comité spécial (voir A/AC.109/2006/19).

<sup>12</sup> Pour ce qui est des diverses déclarations du Premier Ministre sur la question de l'autonomie et de l'indépendance en 2007, voir A/AC.109/2008/12, par. 16 à 18.

<sup>13</sup> [www.eurweb.com](http://www.eurweb.com).

parlementaires ont donc été suspendues jusqu'à ce que le Gouverneur décide de leur reprise. Immédiatement après l'ajournement, 9 des 13 membres du Parlement appartenant au parti au pouvoir, le Progressive National Party, ont écrit au Gouverneur Wetherell pour lui signifier qu'ils avaient retiré leur confiance au Premier Ministre et lui demander de l'enlever pour le remplacer par le Vice-Premier Ministre et Ministre des finances Floyd Hall<sup>14</sup>.

23. Le 13 février 2009, le Premier Ministre Misick a annoncé qu'il démissionnerait de son poste de chef de formation à la fin du mois de février et de ses fonctions de Premier Ministre le 31 mars 2009, en faisant valoir que le territoire avait besoin de stabilité et d'assurance. L'annonce, saluée par le chef du parti d'opposition Floyd Seymour, comme n'ayant que trop longtemps été différée, est intervenue quelques heures à peine après la démission du Vice-Premier Ministre Hall pour cause de divergences d'opinions avec le Premier Ministre Misick qui l'a alors fait remplacer par Lillian Boyce, qu'il avait limogé de son cabinet le mois précédent<sup>15</sup>.

24. Le 28 février 2009, Galmo Williams, membre du Parlement qui venait tout juste de démissionner comme Ministre de l'intérieur et de la sûreté pour se concentrer sur la présidence du Progressive National Party, a été élu pour succéder à Michael Misick à sa tête, ce qui en fait le virtuel Premier Ministre des îles Turques et Caïques<sup>16</sup>.

25. Le 17 février 2009, à l'issue de plus de quatre semaines d'audition, la Commission d'enquête a conclu sa procédure orale à Providenciales, avant, de retour à Londres, de publier son rapport intérimaire<sup>16</sup>.

26. Dans une déclaration ministérielle écrite publiée par la Sous-Secrétaire au Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, Gillian Merron, le 16 mars 2009, la Sous-Secrétaire s'est référée au rapport intérimaire du Commissaire diffusé le même jour par le Gouverneur des îles Turques et Caïques<sup>17</sup>. Selon la déclaration, le Commissaire a fait remarquer que les renseignements écrits obtenus lors des enquêtes de la Commission, alliés aux témoignages recueillis lors des séances d'audition publique dans le territoire au début de l'année, avaient indiqué qu'il y avait de fortes chances pour que la corruption ou la malhonnêteté foncière y soient à l'état endémique. Compte tenu de cette situation et des signes manifestes d'amoralité et d'immaturité politiques ainsi que d'incompétence administrative généralisée, force était de suspendre sans tarder tout ou partie de la Constitution, d'engager d'autres réformes législatives et administratives et d'apporter des changements dans d'autres domaines pertinents.

27. Compte tenu des preuves accumulées sur les îles Turques et Caïques et qu'est venu étayer le rapport intérimaire du Commissaire, la Sous-secrétaire a fait observer que le Royaume-Uni était convaincu que certaines parties de la Constitution devaient être suspendues et avait décidé de prendre des mesures allant dans ce sens. Elle a également indiqué qu'elle faisait afficher sur le site Web du Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, une ordonnance du Bureau portant suspension de certaines parties de la Constitution, notamment celles correspondant au Gouvernement ministériel et à la Chambre d'Assemblée, pour une

<sup>14</sup> Voir [www.caribbeanetnews.com](http://www.caribbeanetnews.com), 20 décembre 2008.

<sup>15</sup> Voir [www.boston.com](http://www.boston.com) et [www.newsvine.com](http://www.newsvine.com), 13 février 2009.

<sup>16</sup> *Turks and Caicos Free Press*, <http://tcfreepress.com>.

<sup>17</sup> Voir [www.tci-inquiry.org](http://www.tci-inquiry.org).

période initiale de deux ans, susceptible d'être prolongée ou raccourcie. Le décret serait présenté à Sa Majesté en Conseil le 18 mars 2008. Entériné, il serait soumis au Parlement le 25 mars. À moins que le rapport final du Commissaire ne vienne sensiblement modifier l'évaluation actuelle de la situation, le décret entrerait en vigueur après réception du rapport final; le décret pourrait toutefois entrer en vigueur plus tôt si des faits nouveaux survenus dans le territoire avant cette date justifiaient la suspension des parties pertinentes de la Constitution, ce qui ne serait que pour une période intérimaire.

28. Ainsi libellé, le décret laisserait en place d'importants éléments de la Constitution tels que le chapitre relatif aux droits fondamentaux et les dispositions relatives au Gouverneur, aux tribunaux et aux services publics, tout en éliminant le Cabinet, la Chambre d'Assemblée et les références aux pouvoirs ministériels et autres. Les pouvoirs et fonctions actuellement exercés par les ministres le seraient par le Gouverneur, en toute latitude, notamment pour ce qui est des finances publiques, de la législation et de la réforme réglementaire nécessaire<sup>18</sup>.

### III. Budget

29. Le budget, établi sur une base triennale, est révisé tous les ans. L'exercice budgétaire va d'avril à mars<sup>19</sup>

30. Jusqu'à ce que la récente crise financière mondiale éclate, l'économie du territoire avait, de manière générale, beaucoup évolué au cours de ces 20 dernières années. Le Gouvernement avait toutefois reconnu qu'il existait de profonds écarts à combler entre les îles et les groupes sociaux. Au nombre des mesures prises a figuré le lancement d'un plan décennal de développement national le 27 octobre 2005, sur lequel il a été fait rapport dans le document de travail de 2007 (publié sous la cote A/AC.109/2007/5), et qui a pour objectif de donner une vue à long terme du développement du territoire et de définir un cadre stratégique pour les activités des secteurs public et privé<sup>1</sup>.

31. Dans sa dernière allocution sur le budget de 2008-2009 prononcée le 21 avril 2008, le Ministre des finances a fixé le montant total des dépenses ordinaires à environ 237 millions de dollars, soit une augmentation de 1 % par rapport à l'exercice budgétaire précédent. En outre, les recettes courantes devraient atteindre 244 910 000 dollars, soit une augmentation de 18,4 % par rapport au chiffre de 2007-2008<sup>20</sup>. Le 3 juin 2008 toutefois, le Ministre des finances a annoncé un déficit de plus de 37 millions de dollars largement imputable au règlement de factures de bourses et de soins médicaux à l'étranger effectué pour le compte de ressortissants des îles Turques et Caïques.

32. Ces dernières années, les îles Turques et Caïques ont reçu, en plus des fonds provenant du Royaume-Uni, un financement de l'Union européenne et d'organismes multilatéraux. Par exemple, de 2000 à 2007, au titre du programme 9 du Fonds

---

<sup>18</sup> Déclaration ministérielle écrite, 16 mars 2009, consultée à l'adresse [www.fco.gov.uk](http://www.fco.gov.uk).

<sup>19</sup> Indicateurs économiques et sociaux de 2005. Banque de développement des Caraïbes, Département de l'économie, avril 2006.

<sup>20</sup> Allocution du Ministre des finances des îles Turques et Caïques sur le budget, prononcée devant la Chambre de l'Assemblée le 21 avril 2008, et qui peut être consultée sur le site [www.depstc.org](http://www.depstc.org).



européen de développement, les îles Turques et Caïques ont reçu 13 millions de dollars au titre de la construction d'un viaduc entre la Caïque du nord et la Caïque du centre (voir également sect. IV.E). À la suite de l'examen à mi-parcours de la neuvième reconstitution des ressources du Fonds européen de développement (FED), les crédits ont été augmentés de 6 millions de dollars au titre du renouvellement du programme d'appui au budget, axé en général sur les transports et en particulier sur les infrastructures portuaires et routières. La dixième reconstitution des ressources du FED pour la période 2008-2013 pour les îles Turques et Caïques s'élève à 18,6 millions de dollars<sup>21</sup>.

33. Le 27 septembre 2007, un accord a été conclu avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dans le cadre d'un programme biennal visant à assurer une formation professionnelle aux femmes et aux hommes de l'ensemble du territoire; à mieux donner aux agents de l'administration les moyens de gérer les affaires locales; et à permettre au territoire de mieux exécuter et suivre les programmes en matière d'environnement et de gestion des catastrophes<sup>22</sup>.

## IV. Situation économique

### A. Généralités

34. Depuis les années 80, le tourisme haut de gamme, les services financiers et commerciaux offshore, la pêche, la construction et la vente de biens immobiliers constituent les principaux piliers de l'économie. Les investisseurs étrangers, venant principalement du Canada, du Royaume-Uni et des États-Unis, jouent un rôle important dans la vie économique des îles Turques et Caïques. L'activité économique se concentre sur les îles de Providenciales et de la Grande Turque qui sont les plus peuplées<sup>23</sup>. Le gouvernement du territoire ne prélève pas de taxes sur les recettes des entreprises, ni d'impôts sur le revenu ou les plus-values en capital, ni de droits de succession. Le dollar des États-Unis est la monnaie officielle des îles Turques et Caïques. Le fait que l'essentiel des besoins du territoire en capitaux et en produits de consommation, tous combustibles compris, soient pourvus par voie d'importation, provoque un énorme déficit structurel de sa balance commerciale. La valeur du volume total des exportations de marchandises en 2007 s'élevait à 16,3 millions de dollars contre un coût des importations de 580,6 millions de dollars. Le déficit de la balance commerciale est largement financé par des recettes provenant du tourisme et des services financiers offshore. Les États-Unis sont les plus gros fournisseurs de marchandises des îles. L'inflation reflète donc les tendances aux États-Unis et les coûts de transport<sup>24</sup>.

35. Selon l'Economist Intelligence Unit, l'accroissement du produit intérieur brut réel aurait chuté à 2,2 % en 2008, à la suite d'années de taux de croissance à deux chiffres, dont 13 % et 17,9 % en 2007 et en 2006, respectivement<sup>25</sup>. La forte croissance enregistrée en 2006 et 2007 était principalement due à une recrudescence de l'activité dans le bâtiment, stimulée par les travaux de projets touristiques et de

<sup>21</sup> Commission de l'Union européenne, <http://ec.europa.eu/development>.

<sup>22</sup> Voir [www.jm.undp.org/content/turks-and-caicos-islands](http://www.jm.undp.org/content/turks-and-caicos-islands).

<sup>23</sup> Voir [www.eiu.com](http://www.eiu.com), profil de pays, îles Turques et Caïques 2008.

<sup>24</sup> Ibid., rapport principal, juin 2006.

<sup>25</sup> Ibid., country outlook, 16 janvier 2009.

construction de bâtiments à usage commercial et résidentiel. En revanche, le secteur des services financiers est au ralenti depuis 2002, date à laquelle les enregistrements de nouvelles sociétés ont pâti des prescriptions réglementaires imposées par des organismes internationaux<sup>23</sup>.

36. Le gouvernement du territoire a énormément investi dans des projets d'infrastructure – routes, ports et aéroports, au cours des dernières années. En décembre 2007, le Ministre des finances, le Premier Ministre adjoint et le Ministre de la santé ont signé un accord de financement de deux nouveaux hôpitaux à la Grande Turque (20 lits) et à Providenciales (40 lits). Les travaux de construction d'hôpitaux ont démarré en février 2008 et doivent en principe s'achever dans deux ans. Les projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme de partenariat entre les secteurs public et privé, les deux hôpitaux devant être administrés par Interhealth Canada (une société internationale de gestion hospitalière, conjointement exploitée par des organisations des secteurs privé et public) pendant 25 ans, avant d'être transférée au Gouvernement. Le financement de projets de santé à hauteur de 124 millions de dollars a été obtenu auprès de la First Caribbean International Bank, ce qui représente le plus important projet d'équipement jamais mis en place par le Gouvernement. La taille de l'investissement a alarmé l'opposition qui a soutenu que le coût de la construction avait été initialement estimé à 50 millions de dollars.

37. La tempête tropicale Hanna et le cyclone Ike (de catégorie 4) ont frappé le territoire en rafales successives au début de septembre 2008, provoquant de graves inondations et endommageant fortement les infrastructures des îles. Selon des informations fournies par la Puissance administrante, le cyclone Ike a endommagé 95 % des bâtiments de la Grande Turque et de la Caïques du sud. Plus de 700 personnes ont perdu leur maison, mais aucune perte en vie humaine n'a été déplorée. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a chiffré l'ensemble des dégâts et des pertes à 213,6 millions de dollars<sup>6</sup>.

38. Le Department for International Development (Ministère du développement international) a fourni un montant de 200 000 livres sterling au titre du secours humanitaire à la suite du passage de ces cyclones. Deux vaisseaux de la Royal Navy répositionnés dans les Caraïbes ont également apporté un soutien logistique et en main-d'œuvre et distribué des secours envoyés par le Ministère qu'il transportait à bord à cet effet. Le Ministère a également envoyé deux spécialistes des affaires humanitaires pour travailler avec les autorités et les organismes de secours des îles Turques et Caïques. Le territoire a reçu un versement de 6,3 millions de dollars du Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes<sup>26</sup>.

39. Le Gouvernement du Royaume-Uni a depuis lors fait don d'un montant de 5 millions de livres sterling au titre des secours. Le 27 janvier 2009, un mémorandum d'accord a été signé entre les Gouvernements du Royaume-Uni et des îles Turques et Caïques sur le décaissement de fonds censés aller principalement à l'éducation, à la santé et au logement<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> Questions parlementaires écrites, Chambre des communes, 19 novembre 2008, consulté à l'adresse ci-après : [www.parliament.uk](http://www.parliament.uk).

<sup>27</sup> *Turks and Caicos Sun*, consulté à l'adresse [www.suntci.com](http://www.suntci.com).

## B. Tourisme

40. Après des années de forte croissance touristique au cours desquelles les arrivées de touristes par voie aérienne avaient plus que triplé entre 1995 et 2007 pour atteindre près de 265 000 visiteurs et les débarquements de croisiéristes étaient passés à 532 225<sup>20</sup>, l'année 2008 a vu les chiffres touristiques chuter de 9 %<sup>27</sup>.

41. Selon le rapport de fin d'année du Turks and Caicos Islands Hotel and Tourists Association (industrie hôtelière et touristique des îles Turques et Caïques), l'année 2008 avait démarré relativement bien avec un taux de remplissage des hôtels de 74 % en hiver; toutefois, l'augmentation du prix du pétrole et les effets néfastes de la crise financière mondiale, en particulier aux États-Unis d'où viennent la plupart des touristes des îles [environ 68 % du nombre total de visiteurs, suivis du Canada (12 %) et de l'Europe (10 %)]<sup>28</sup>, ont eu pour conséquence de l'abaisser à 43 % au cours des quatre derniers mois de 2008.

42. L'arrêt des travaux de construction d'une grande station touristique de luxe en septembre 2008 en raison de la crise financière persistante a provoqué un conflit du travail, des ouvriers chinois travaillant sur le chantier, n'ayant pas reçu leur salaire<sup>23</sup>. La construction du Molasses Reef, complexe hôtelier du Ritz-Carlton à la Caïque de l'ouest avait déjà coûté 200 millions de dollars, avant que les promoteurs ne décident d'en suspendre les travaux en octobre, bien qu'achevés aux trois quarts, la source de financement s'étant tarie et les perspectives touristiques s'étant assombries.

43. D'autres complexes touristiques haut de gamme sur les îles continuent de s'exposer aux coupes budgétaires, et ceux qui en sont encore au stade de la planification – un complexe touristique de luxe en bordure de mer de 251 chambres à Pirate's Bay sur la côte ouest de la Grande Turque, un hôtel de 125 chambres, une marina et un projet de construction d'appartements en pluripropriété sur l'île isolée de la Caïque de l'ouest – risqueraient fort peu de ne pas obtenir le financement nécessaire, ce qui compromet largement les perspectives de croissance économique pour 2009-2010<sup>9</sup>.

44. La grande majorité des touristes (environ 84 %) continuent d'aller dans les stations balnéaires de Providenciales. Un port pour les navires de croisières Carnival sur la Grande Turque, d'un coût de 40 millions de dollars, a été inauguré en 2006. Il a donné aux petites entreprises et aux petits commerçants de la Grande Turque l'occasion de faire des affaires.

## C. Services financiers

45. Les services financiers, dont l'enregistrement des entreprises, les activités fiduciaires et l'assurance, sont la deuxième source de recettes extérieures après le tourisme et le troisième employeur des îles Turques et Caïques. Les sociétés offshore continuent de trouver attrayants l'absence d'impôts directs, le développement du système financier, la simplicité et la rapidité des procédures d'inscription au registre du commerce, la grande liberté financière ainsi que la confidentialité. Il y a quatre banques commerciales dans le territoire, à savoir la FirstCaribbean Bank, la Barclays Bank (Royaume-Uni), la Scotiabank (Canada) et la Royal Bank (Canada).

<sup>28</sup> Voir [www.depstc.org/stat/economic/tourism/html](http://www.depstc.org/stat/economic/tourism/html).

46. En 2007, l'intermédiation financière correspondait à 10 % du PIB. Le masse totale des avoirs détenus par le système bancaire a augmenté en 2007 et dépassé le montant de 1,6 milliard de dollars. Les prêts et avances ont atteint 986 millions de dollars, soit une augmentation de 300 millions de dollars. Pour 2008, le secteur des services financiers s'est fixé comme priorité l'enregistrement des bateaux de plaisance et des avions privés, ainsi que leur financement et assurance<sup>20</sup>.

47. Selon la Puissance administrante, la responsabilité constitutionnelle de la réglementation internationale du financement offshore du territoire continue d'incomber au Gouverneur.

48. La Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes a, dans le cadre d'une évaluation qu'elle a effectuée, exprimé son inquiétude devant la conclusion du Bureau national d'audit selon laquelle le Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth (Foreign and Commonwealth Office) se souciait peu de la gestion des risques de blanchiment de capitaux, notamment dans les îles Turques et Caïques. Le Commission des affaires étrangères a souscrit au rapport de la Commission de la comptabilité du Royaume-Uni (United Kingdom Public Accounts Committee) publié le 31 mars 2008 dans lequel elle a notamment recommandé au Gouverneur d'utiliser des pouvoirs qui lui sont réservés pour faire appel aux services d'un plus grand nombre d'enquêteurs ou de magistrats externes pour renforcer les moyens d'enquêter.

49. En réaction au rapport de la Commission des affaires étrangères, le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni a souscrit à la recommandation concernant le recours à des enquêteurs externes, le cas échéant. La politique générale du Gouvernement du Royaume-Uni avait consisté à coopérer avec des organismes prestataires d'assistance économique régionale tels que le Fonds monétaire international et avec des organismes du territoire pour mieux les aider à se doter de moyens de détection, d'enquête et de poursuite du blanchiment d'argent et d'autres cas de suspicion. C'est ainsi qu'a été récemment financée à ce titre la mise en place d'un système informatisé de gestion des dossiers à l'intention du Service de lutte contre les infractions financières du territoire et l'élaboration d'une législation moderne pour lutter contre la criminalité dans les îles Turques et Caïques<sup>29</sup>.

#### **D. Agriculture, pêche et bâtiment**

50. La production agricole est entravée par l'absence d'eau douce et se ramène pour l'essentiel à la culture de légumes et d'agrumes sur les îles Caïques. L'agriculture et la pêche occupent environ 20 % de la main-d'œuvre du territoire<sup>23</sup>.

51. La pêche est le principal secteur de production de l'industrie primaire. Le homard, la conque et d'autres espèces marines constituent le gros des exportations. Le Gouvernement a établi une ferme piscicole pour produire du tilapia. La production de homard et de conque s'est accrue en 2006, renforçant ainsi celle du secteur de la pêche dans son ensemble; en revanche, la surexploitation des ressources halieutiques, la pêche illégale et la concurrence accrue de pays comme la

---

<sup>29</sup> Septième rapport de la Commission des affaires étrangères, session 2007-2008, Territoires d'outre-mer, réponse du Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth, septembre 2008, par. 91.

Jamaïque et le Honduras ont causé son ralentissement. Les dernières données disponibles montrent que l'agriculture et la pêche n'ont contribué que 1 % au produit intérieur brut du territoire en 2006<sup>23</sup>.

52. Plusieurs sociétés internationales de construction sont établies dans les îles Turques et Caïques. Le sable et les pierres extraits des carrières locales servent à construire notamment des hôtels et des établissements commerciaux. La croissance de projets touristiques avant la crise financière actuelle a également dopé le secteur du bâtiment, les plus importants de ces projets étant la construction d'hôtels et de complexes touristiques de luxe, de bâtiments à usage commercial et l'aménagement d'infrastructures publiques. Le bâtiment a compté pour environ la moitié du PIB en 2007<sup>23</sup>.

53. Hormis la production d'objets d'artisanat destinés au commerce touristique, il n'y a pas d'activité industrielle majeure sur les îles. Johnson Construction, une entreprise de génie civil et de bâtiment des Caraïbes, exploite une usine de fabrication de béton sur l'île de Providenciales<sup>23</sup>.

## E. Infrastructures

54. Les moyens de transport et de communication sont de qualité décente. Le réseau routier couvre environ 120 kilomètres, dont 24 kilomètres de routes bitumées à la Grande Turque, à Providenciales et dans les Caïques. Comme indiqué au paragraphe 32 ci-dessus, il a été fait appel au Fonds européen de développement pour construire un nouveau viaduc reliant les deux plus grandes Caïques (celle du nord et celle du centre). Inauguré en octobre 2007, ce viaduc fait partie d'une série d'initiatives visant à améliorer les transports entre les îles.

55. Les îles Turques et Caïques ont trois aéroports internationaux sur Providenciales, la Grande Turque et la Caïque du sud. Elles ont également des pistes d'atterrissage à Salt Cay, Pine Cay, Parrot Cay, la Caïque du centre et la Caïque du nord. Il y a des vols sans escale à partir d'Atlanta, de Boston, de Charlotte, de Miami, de New York et de Philadelphie aux États-Unis, et de Londres et de Toronto (Canada). Il y a des services de liaison aérienne régionaux vers les Bahamas, Haïti et la République dominicaine. Des vols directs vers la Grande Turque ont été inaugurés en 2005 par Spirit Airlines, un transporteur à faibles coûts des États-Unis<sup>23</sup>.

56. Des projets de réaménagement de l'aéroport de Provinciales d'ici à l'hiver 2009, notamment le revêtement et l'allongement de la piste à 10 000 pieds pour accueillir des vols transatlantiques, la création de voies de circulation parallèles, l'amélioration de l'éclairage et la construction d'un nouveau terminal, ont été annulés. Il avait été envisagé de financer le programme par une surtaxe d'aéroport de départ de 35 dollars, qui risquait de plonger le secteur touristique davantage dans la crise<sup>30</sup>.

57. Le principal port commercial (South Dock) se trouve à Providenciales. La Grande Turque dispose elle aussi d'un port commercial, et un nouveau port en eau profonde a été construit dans la Caïque du nord en 2007<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> www.carribeannetnews.com, 8 janvier 2009.

<sup>31</sup> Eagle Land Developments, Turks & Caicos Islands, 2007, www.caicosproperties.tc/News.html.

58. Comme indiqué dans le document de travail de 2006 (A/AC.109/2006/15), Cable and Wireless, société de télécommunications britannique, assurait tous les services téléphoniques intérieurs et internationaux. En juillet 2004, la loi sur les télécommunications est venue progressivement libéraliser le secteur. Selon des informations communiquées par la Puissance administrante en janvier 2008, Digicel et Island.com sont déjà à pied d'œuvre, ce qui a permis d'étendre la gamme de services disponibles et d'améliorer la couverture à partir de téléphones portables.

59. On compte 12 chaînes de télévision câblées à la Grande Turque et 32 à Providenciales, ainsi que 6 stations de radio. Le 28 janvier 2008<sup>32</sup>, Turks and Caicos Island New Media Network a lancé une nouvelle chaîne de télévision nationale. Il n'existe pas de quotidien, mais le premier forum d'information quotidien en ligne des îles Turques et Caïques a été lancé par leur réseau de télévision WIV4 en novembre 2007<sup>33</sup>. Les journaux *Turks and Caicos Weekly News* et *Turks and Caicos Sun* sont des hebdomadaires, tandis que le *Turks and Caicos Islands Free Press* est un bimensuel. En outre, le *Times of the Islands*, magazine international spécialisé dans le commerce et le tourisme, est une publication trimestrielle.

## V. Situation sociale

### A. Généralités

60. Dans son allocution sur le budget de 2008, le Ministre des finances a annoncé la création d'un fonds de développement social destiné à contribuer au financement de projets de développement de l'enseignement, de la médecine et de la jeunesse en faveur des 44 collectivités vivant sur l'ensemble du territoire. Des ressources d'un montant de 500 000 dollars ont été allouées à ce fonds<sup>20</sup>.

### B. Immigration et emploi

61. Au cours de la décennie actuelle, la croissance démographique et l'immigration ont entraîné une rapide expansion de la main-d'œuvre qui a augmenté à un rythme annuel moyen de 7 % de 2000 à 2006. Malgré cette tendance, le chômage a baissé au cours des dernières années d'un taux record de 12,6 % en 1999 à 5,4 % en 2007, traduisant ainsi le regain d'activité économique découlant du bâtiment et du tourisme. Les taux de chômage urbain varient considérablement, du quasi plein-emploi dans le principal centre touristique de Providenciales à environ 30 % sur la Caïque du nord et la Caïque du centre<sup>23</sup>.

62. En 2008, le Département de l'économie, de la planification et des statistiques a estimé à 19 659<sup>1</sup> personnes la main-d'œuvre des îles Turques et Caïques pour l'année 2006. Les services occupent environ 70 % de la main-d'œuvre, suivis de l'industrie, de l'agriculture et de la pêche. Les Haïtiens, au nombre de 4 154 en 2006, restent, en ordre d'importance, le deuxième groupe d'employés après les ressortissants des îles Turques et Caïques. Il est ainsi courant que les habitants se rendent d'une île à une autre à la recherche d'un emploi.

---

<sup>32</sup> *TCI Mall – Turks and Caicos Community*, [www.tcimall.tc](http://www.tcimall.tc), 3 mars 2008; voir également [www.tcnewmedianetwork.tc/index03.html](http://www.tcnewmedianetwork.tc/index03.html).

<sup>33</sup> Voir [wiv4.wordpress.com/about-2/](http://wiv4.wordpress.com/about-2/).

63. Le 3 décembre 2007, lors de la première séance que la Commission des affaires étrangères a consacré à l'écoute des dépositions dans l'enquête sur les territoires d'outre-mer, le Premier Ministre, M. Misick, a déclaré que l'une des plus graves menaces pesant sur les îles Turques et Caïques était l'immigration illégale en provenance d'Haïti. Il a indiqué que, chaque semaine, 400 à 500 personnes en moyenne rejoignaient les îles Turques et Caïques à bord d'embarcations et que le Gouvernement dépensait « des millions de dollars pour les rapatrier sans aucune assistance financière du Royaume-Uni ». Il a également indiqué que si des navires de la Royal Navy s'étaient rendus dans les îles de temps à autre, ils n'avaient pas fourni d'aide pour ce qui était des patrouilles à effectuer dans les eaux entourant les îles<sup>10</sup>.

64. Dans son rapport de juillet 2008, la Commission des affaires étrangères a recommandé au Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth d'assurer une présence régulière de la Royal Navy sur les eaux côtières des îles Turques et Caïques pour aider les patrouilles et de voir avec le Gouvernement haïtien quelles autres mesures prendre pour empêcher les Haïtiens qui quittent Haïti par bateau d'entrer illégalement dans le territoire<sup>3</sup>.

65. Certains problèmes sociaux, comme le surpeuplement, la crise du logement et l'augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes, se posent tout particulièrement aux travailleurs migrants, tant les immigrés haïtiens que chinois vivant entassés dans des camps de fortunes<sup>34</sup>.

66. En application de l'ordonnance de 2004 sur l'emploi, les îles Turques et Caïques ont fixé le salaire horaire minimum de base à 5 dollars à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2006<sup>35</sup>. Les conflits de travail sont réglés devant le tribunal des prud'hommes du territoire<sup>36</sup>.

### C. Éducation, jeunesse et sports

67. L'enseignement sur le territoire est gratuit et obligatoire pour les enfants de 5 à 16 ans. Les îles disposent en tout de 39 écoles fréquentées par 5 257 élèves, du préscolaire à l'enseignement supérieur. Parmi elles, on dénombre 14 écoles publiques, dont 10 écoles primaires et 4 établissements secondaires. Bien que les écoles privées soient plus nombreuses que les écoles publiques, ces dernières accueillent plus d'élèves : 3 291 contre 1 966 pour les établissements privés<sup>1</sup>.

68. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il existe également un « community college » représenté à la Grande Turque et à Providenciales, qui offre des cycles d'études (essentiellement une formation professionnelle) échelonnés sur deux ans. Le territoire a ouvert sa première école hôtelière le 6 janvier 2007. Celle-ci offre des cours spécialisés pour aider les habitants intéressés des îles Turques et Caïques à se lancer dans l'industrie touristique<sup>27</sup>.

69. Le taux d'alphabétisation des adultes est estimé à 98 %. Celui des immigrants est nettement inférieur<sup>23</sup>.

70. Les dépenses pour les bourses d'études accordées aux ressortissants du territoire s'élevaient à 20 millions de dollars pour l'exercice budgétaire 2008-2009,

<sup>34</sup> Voir [tcweeklynews.com](http://tcweeklynews.com), 8 octobre 2007, et [www.suntci.com](http://www.suntci.com), 20 novembre 2007.

<sup>35</sup> Voir [www.caribbeanetnews.com](http://www.caribbeanetnews.com), 1<sup>er</sup> décembre 2006.

<sup>36</sup> Voir [www.labour.tc](http://www.labour.tc).

contre 18,8 millions de dollars au titre du budget précédent. En juillet 2008 toutefois, le gouvernement du territoire a annoncé que les élèves qui avaient récemment fini leurs études secondaires allaient devoir attendre que leurs bourses d'études universitaires soient approuvées, en raison des déficits budgétaires. Cette suspension temporaire du financement des études universitaires doit en principe être maintenue jusqu'en 2009<sup>37</sup>. Depuis janvier 2007, les citoyens des territoires d'outre-mer paient dans les universités anglaises les mêmes droits de scolarité que ceux acquittés par les étudiants britanniques<sup>38</sup>.

## D. Santé

71. En 2007, le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans était de 4,3 pour 1 000 naissances vivantes, tandis que le taux de mortalité maternelle était de 2 pour 1 000 naissances vivantes. La quasi-totalité des accouchements étaient assistés par un personnel qualifié. Dans le domaine du VIH/sida et d'autres maladies, les médicaments antirétroviraux et les préservatifs peuvent être obtenus gratuitement. Les cas de paludisme et de tuberculose sont presque non existants<sup>20</sup>.

72. Le réseau hospitalier public comprend le principal centre hospitalier, l'hôpital de la Grande Turque et le dispensaire Myrtle Rigby, situés à Providenciales. Il existe également neuf dispensaires communautaires répartis sur six îles : un complexe sanitaire de 30 lits à la Grande Turque et un dispensaire public à Providenciales, les Caïques du centre et du nord ayant deux dispensaires chacune, et la Caïque du sud et Salt Cay un dispensaire chacune<sup>39</sup>. Comme indiqué plus haut, en décembre 2007, le Ministre des finances et le Ministre de la santé ont signé un accord de financement de deux nouveaux hôpitaux à la Grande Turque et à Providenciales. Les deux nouveaux hôpitaux doivent en principe entrer en service dans le courant de l'année 2010 (voir également sect. IV pour plus d'information)<sup>20</sup>.

73. Pour tous soins autres que les soins de santé de base, les habitants des îles Turques et Caïques sont traités à Miami (États-Unis d'Amérique), aux frais du gouvernement du territoire. Toutefois, dans son allocution annuelle de 2008, le Premier Ministre, M. Misick, a souligné les préoccupations qu'inspiraient au gouvernement les coûts élevés des traitements médicaux à l'étranger et noté que cette option n'était plus viable, car ces traitements conduisaient sans cesse à dépasser largement les prévisions de dépenses figurant dans le budget. Le gouvernement envisageait donc de présenter un plan national d'assurance maladie destiné à réduire les coûts. Le Premier Ministre a relevé qu'avec la construction des nouveaux hôpitaux, on pouvait espérer que cette nouvelle initiative contribuerait à éliminer la nécessité de se rendre à l'étranger pour des soins médicaux. En 2008, le Cabinet a approuvé un plan de travail de 12 mois prévoyant l'introduction d'un régime d'assurance maladie au plus tard en avril 2009<sup>20</sup>.

---

<sup>37</sup> Voir [www.caribbeanetnews.com](http://www.caribbeanetnews.com).

<sup>38</sup> <http://www.fco.gov.uk>, 23 novembre 2006, Lord Triesman, Ministre des territoires d'outre-mer, huitième réunion du Conseil consultatif des territoires d'outre-mer les 21 et 22 novembre 2006.

<sup>39</sup> Kairi Consultants Limited, Main Situational Analysis Report, octobre 2006, p. 81.



74. Pour l'exercice budgétaire de 2008, le gouvernement du territoire a annoncé une augmentation de 10 % par rapport au budget de 2006-2007 qui prévoyait à peu près un montant de 31,2 millions de dollars pour les services de santé<sup>40</sup>.

## **E. Criminalité et justice**

75. À la suite des accusations faisant état de malversations financières et de corruption aux îles Turques et Caïques, notamment au niveau du gouvernement en avril 2008, la Chambre d'Assemblée des îles Turques et Caïques a établi une commission permanente sur l'intégrité dotée de vastes pouvoirs d'enquêter sur ces plaintes<sup>41</sup>. De plus amples informations sur les accusations de corruption figurent dans la section du présent document de travail consacré aux questions constitutionnelles, juridiques et politiques.

76. À propos de l'immigration illégale, le gouvernement du territoire a annoncé, le 18 juin 2008, la mise en place d'un nouveau système de surveillance côtière par radar couvrant une vaste zone du territoire et devant aider à détecter, intercepter et prévenir toute activité illégale ou criminelle telle que le trafic de stupéfiants et d'armes à feu, la traite d'êtres humains et d'autres formes de contrebande. Le système est également appelé à servir dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage<sup>42</sup>.

77. Les crimes commis à l'aide d'une arme à feu ont augmenté dans les îles Turques et Caïques, ce qui a amené la police à proposer un mois d'amnistie pour les détenteurs d'armes illicites en mai 2007, mesure qui a permis de collecter 7 armes à feu et 71 cartouches<sup>43</sup>. Au cours du reste de l'année, 33 agents de police supplémentaires ont été recrutés par les Forces de police royales des îles Turques et Caïques, un groupe de services de gestion a été créé et plus de 800 000 dollars ont été consacrés à plusieurs projets, notamment d'achat de véhicules et de remplacement de moteurs d'appareils de la police. La construction d'un nouveau palais de justice et d'une nouvelle station de police est prévue dans le cadre d'initiatives de financement privé conformément au plan de développement économique quinquennal du gouvernement adopté en 2007<sup>20</sup>.

## **F. Environnement**

78. Comme indiqué au paragraphe 37, le territoire a subi d'importants dégâts lors du passage du cyclone Ike en septembre 2008. Le gouvernement du territoire a prévu un budget de 200 000 dollars au titre de l'aide d'urgence pour l'année 2008.

79. Lors de la réunion du Conseil consultatif des territoires d'outre-mer tenue les 28 et 29 octobre 2008, le territoire a décidé de s'employer à s'attaquer aux effets que les changements climatiques pourraient avoir sur les territoires d'outre-mer et à

<sup>40</sup> Allocution sur le budget de 2006/07, 8 mai 2006, p. 27; voir aussi, allocution sur le budget, 21 avril 2008.

<sup>41</sup> *News Distribution Service*, 6 juillet 2008, consulté à l'adresse <http://nds.coi.gov.uk>.

<sup>42</sup> Voir [www.caribbeannetnews.com](http://www.caribbeannetnews.com), 24 juin 2008.

<sup>43</sup> Voir [www.tcifreepress.com](http://www.tcifreepress.com), 8 juin 2007.

promouvoir des politiques écologiquement rationnelles dans le territoire, aidé en cela par le Department for the Environment, Food and Rural Affairs du Royaume-Uni<sup>44</sup>.

80. Les promoteurs immobiliers du projet de construction d'une marina aux îles Turques et Caïques, Leeward Waterfront Ltd., ont reçu de la Cour suprême une injonction pour refus de suspendre les travaux liés aux projets, en attendant un examen judiciaire et ont été menacés d'amende, de confiscation de leurs biens et de peines d'emprisonnement. Les écologistes soutiennent que le dragage actuel a des effets dévastateurs sur les récifs coralliens<sup>45</sup>.

## **VI. Relations avec les organisations et partenaires internationaux**

81. En mars 2006, les îles Turques et Caïques ont obtenu le statut de membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le territoire a été admis comme membre associé du Comité de développement et de coopération de la Commission au début de 2008.

82. Le territoire est membre associé de la Communauté des Caraïbes et de l'Association des États de la Caraïbe. Il est membre de la Banque de développement des Caraïbes et de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Selon la Puissance administrante, il cherche à resserrer les liens avec l'Organisation des États des Caraïbes orientales et avec les Bahamas voisines.

83. Avec 17 autres nations des Caraïbes, les îles Turques et Caïques participent au Pool d'assurance contre les catastrophes de la Banque mondiale, créé pour secourir les îles en cas de catastrophes naturelles (voir par. 38).

84. Lors de la réunion du Conseil consultatif des territoires d'outre-mer tenu à Londres les 28 et 29 octobre 2008, le gouvernement du territoire a fixé la date limite d'octobre 2009 pour faire appliquer la Convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sur tout le territoire et pour examiner les mesures à prendre pour s'acquitter de ses obligations internationales en matière d'orientation sexuelle<sup>46</sup>.

85. En février 2008, le Ministre des services sociaux a présenté le projet de loi relatif à la Commission des droits de l'homme, visant à aligner la législation des îles Turques et Caïques sur celles du reste du monde. Le projet doit encore être adopté à l'issue d'un débat devant la Chambre d'Assemblée des îles Turques et Caïques<sup>47</sup>.

86. On trouvera dans le document E/2006/47 des informations sur les activités menées par le système des Nations Unies concernant les îles Turques et Caïques, notamment sur les consultations touchant les conventions internationales sur le travail et les recommandations de l'Organisation internationale du Travail.

---

<sup>44</sup> Foreign and Commonwealth Office (Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth), 30 octobre 2008, [www.fco.gov.uk/en/newsroom/latest-news/?view=News&id=8357589](http://www.fco.gov.uk/en/newsroom/latest-news/?view=News&id=8357589).

<sup>45</sup> Voir [caribbeannetnews.com](http://caribbeannetnews.com), 18 août 2008.

<sup>46</sup> Voir [www.fco.gov.uk](http://www.fco.gov.uk), 30 octobre 2008.

<sup>47</sup> Voir [caribbeannetnews.com](http://caribbeannetnews.com), 13 février 2008.

87. Les îles Turques et Caïques ont demandé à ce que le territoire ne soit pas assujéti à la décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté européenne (décision d'association d'outre-mer). Les dispositions prises avec l'Union européenne en matière d'association ne s'appliquent pas aux îles Turques et Caïques, conformément au souhait du gouvernement<sup>48</sup>.

### **Droits de l'homme**

88. Les parties prenantes se sont réunies en août 2008 aux îles Turques et Caïques avec le coordonnateur d'un projet quadriennal relatif aux droits de l'homme dans les Caraïbes, mené depuis 2007, par la Commonwealth Foundation, la Commonwealth Legal Education Association et la Commonwealth Human Rights Initiative. Le projet est financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni et le Bureau des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth en vue d'aider les territoires britanniques d'outre-mer à respecter les normes et obligations internationales en matière de droits de l'homme et à se doter de plans d'action à cet effet. La question du projet de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme dans les territoires britanniques d'outre-mer des Caraïbes, du Pacifique et de l'Atlantique Sud a été évoquée à cette occasion<sup>49</sup>.

## **VII. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

89. La position du gouvernement du territoire concernant le statut futur des îles Turques et Caïques est examinée au chapitre II du document de travail de 2007, relatif à l'examen de la modernisation de la Constitution (voir A/AC.109/2008/12).

### **B. Position de la Puissance administrante**

90. Dans une déclaration qu'elle a faite le 6 octobre 2008 devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) au cours de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, la représentante du Royaume-Uni a indiqué notamment que les relations de son gouvernement avec les territoires d'outre-mer sont basées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit de chaque territoire de déterminer s'il le désire, le cas échéant, de rester lié au Royaume-Uni. Son gouvernement n'a pas l'intention d'imposer l'indépendance à ses territoires contre leur gré (voir A/C.4/63/SR.2).

91. Elle a indiqué qu'un processus de révision constitutionnelle visant à mettre en place un cadre constitutionnel moderne adapté à la situation particulière de chaque territoire était en cours. Les dispositions relatives à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et aux rôles du Gouverneur et des représentants politiques et élus locaux avaient été mises à jour. Elle a déclaré que l'appui de son gouvernement aux territoires mettait l'accent sur le renforcement des capacités et le développement durable. Elle a indiqué que le Royaume-Uni continue de travailler avec les

<sup>48</sup> Commission européenne, 18 mars 2008, consulté à [http://ec.europa.eu/development/geographical/regioncountries/countries/country\\_profile.cfm?cid=tc&type=short&Ing=en](http://ec.europa.eu/development/geographical/regioncountries/countries/country_profile.cfm?cid=tc&type=short&Ing=en).

<sup>49</sup> Voir [www.caribbeannetnews.com](http://www.caribbeannetnews.com).

territoires, lorsqu'il y avait lieu, sur la transparence politique et économique, la sécurité, la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et non naturelles et la gestion de l'environnement.

92. Dans un document daté du 8 mai 2008 adressé au Président de la Commission spéciale pour être diffusé lors du Séminaire du Pacifique sur la décolonisation à Bandung (Indonésie) plus tard dans le mois, le Royaume-Uni a réitéré sa position<sup>50</sup>, telle que définie dans le Livre blanc de 1999 intitulé « Partnership for progress and prosperity: Britain and the Overseas Territories » (Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer) (voir A/AC.109/1999/1, annexe). Le document fait également le point des divers processus de révision constitutionnelle engagés dans le cadre de ce livre blanc.

### C. Décision prise par l'Assemblée générale

93. Le 5 décembre 2008, les résolutions 63/108 A et B ont été adoptées sans avoir été mises aux voix par l'Assemblée générale, sur la base du rapport que lui avait transmis le Comité spécial (A/63/23) et de l'examen ultérieur de ce rapport par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (A/63/408). La section X de la résolution 63/108 B concerne les îles Turques et Caïques. En vertu des paragraphes du dispositif, l'Assemblée générale :

1. *Rappelle* la Constitution du territoire qui a pris effet en 2006, et prend note de l'opinion du gouvernement du territoire selon laquelle il reste largement possible au territoire divers pouvoirs du Gouverneur afin d'obtenir une plus grande autonomie;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite à cet égard les organismes compétents à fournir une assistance au territoire s'il en fait la demande;

3. *Se félicite* des efforts que continue de déployer le gouvernement pour répondre à la nécessité de veiller à raffermir la cohésion sociale dans l'ensemble du territoire.